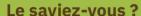


## Votre commune est la prochaine à bénéficier de la collecte des ordures ménagères recyclables en bacs roulants

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES RECYCLABLES (TRI)



La collecte en sacs est responsable de l'apparition de troubles musculo squelettiques chez les agents de collecte. Les sacs jaunes représentent par ailleurs près de 2% en masse de la totalité des papiers

et des emballages collectée sur

le territoire de la CCPA.

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) va fournir gratuitement un bac avec un couvercle jaune à tous les habitants qui disposent actuellement d'un bac roulant à couvercle pour la collecte des ordures ménagères. Ce bac remplacera vos sacs jaunes. La distribution des bacs aura lieu progressivement entre le 13 mai et la mi-juillet pour les communes listées ci-dessous :

·Arandas ·Nivollet Montgriffon

·Argis ·Oncieu

·Chaley ·Saint Rambert en Bugey

·Cleyzieu·Conand·L'Abergement de Varey·Torcieu

Les bacs seront livrés par la société SULO directement devant votre domicile. Vous n'avez pas besoin d'être présents lors de la livraison.

## Les bonnes pratiques à adopter avec un bac jaune :

- Mettre les emballages et papiers en vrac dans le bac jaune
- Aplatir vos emballages lorsque c'est possible, vous gagnerez de la place.
- Ne pas imbriquer les emballages entre eux (par exemple : pas de bouteille en plastique dans la boîte de céréales)
- S'il vous reste des rouleaux de sacs jaunes entamés ou non utilisés, nous vous remercions de les rapporter en Mairie.
- Comme le bac des ordures ménagères résiduelles, le bac jaune devra être sorti la veille de la collecte et remisé chez vous, le plus rapidement possible après le passage du camion.
- Le nettoyage du bac est à la charge de l'habitant, tout comme pour le bac ordures ménagères résiduelles.



www.cc-plainedelain.fr

dechets@cc-plainedelain.fr
04 74 46 46 04 du lundi au vendredi
CCPA - Service déchets
143 rue du château – 01150 Chazey-sur-Ain

